

Des curés en résistance

De nombreux prêtres vivant dans les villages ruraux, surnommés les « soutanes vertes » par Maurice Schumann, participent activement au franchissement clandestin de la ligne de démarcation, qui sépare artificiellement les familles et les paroisses. Le respect pour la soutane les laisse souvent dans une relative protection.

Les difficultés de vie, notamment pendant l'été 1940, ne peuvent laisser indifférents ceux qui prêchent tous les dimanches d'aider son prochain. Franchir la ligne de démarcation n'est pas vu par les curés comme une transgression, mais au contraire comme un devoir d'aide et de révolte contre une décision arbitraire imposée par l'occupant.

L'exode de juin 1940 a séparé des familles sur les routes de France. La répression féroce de l'occupant place en grand danger de nombreuses personnes. Il faut leur porter secours, accompagner dans leur fuite dans un premier temps les prisonniers de guerre évadés, surtout les soldats noirs incapables de se fondre dans la population locale, d'autant plus que ces troupes coloniales sont souvent brutalisées par les nazis.

Les représailles contre les juifs étrangers en 1941 accentuent le mouvement de fuite vers la zone libre. Cet afflux grandissant marque la création des premiers réseaux de passeurs organisés dans la région. Le bouche-à-oreille est alors le moyen le plus répandu pour permettre aux aviateurs anglais puis américains, (dont les avions ont été abattus) de fuir vers l'Espagne, pour rejoindre ensuite les forces alliées. Les embryons d'organisation de résistants s'élaborent aussi autour de la transmission de courriers et de renseignements vers Londres.

L'abbé Marcel Lacour (1883-1944) curé d'Athée-sur-Cher

De nature ouverte et cordiale, l'ancien soldat de la guerre de 1914, qui avait reçu la croix de guerre pour sa bravoure, ne peut rester passif, lorsqu'en 1940, la ligne de démarcation passe à quelques kilomètres de chez lui. Le presbytère d'Athée devient un refuge permanent où se côtoient prisonniers évadés et réfractaires au STO. Parlant bien allemand, l'abbé Lacour reçoit aussi les occupants qui sont cantonnés, au château voisin de la Chesnaie. Et tandis qu'il retarde les patrouilles ou s'informe des heures de relève, les « invités », cachés à l'étage fuient à travers champs jusqu'à la ligne. Le 13 avril 1944, l'abbé Lacour est arrêté, emprisonné à Tours, puis déporté à Buchenwald en août, où il meurt en novembre 1944.



Cliché Joël Pairis

Plaque commémorative de l'abbé Lacour, placée près de l'église d'Athée-sur-Cher.
« À Monsieur l'abbé Lacour. Curé d'Athée de 1935 à 1944.
Mort à Buchenwald victime de son dévouement.
Pour conserver la liberté et la vie à des milliers de traqués,
il a sacrifié sa liberté et sa propre vie.
En reconnaissance de son sacrifice, la population d'Athée lui a dédié cet hommage »

L'abbé Jérôme Besnard (1900-1968) curé de Cinais

Curé de Cinais depuis 1932, il est un des maillons essentiels de la « filière » pour passer en zone libre avec l'aide de son oncle à Cussay, près de Descartes. Nommé curé de la Ville-aux-Dames en 1943, il continue ses actions de Résistance. La proximité avec le réseau ferroviaire le conduit à de nombreuses interventions, comme agent du réseau Marco-Polo en liaison avec Résistance-Fer, en 1944-45. Décoré de la Croix de Guerre en 1946, il reçut aussi en souvenir de son action sur la ligne de démarcation, la médaille des passeurs en juin 1967.



Collection privée

L'abbé Henri Péan, (1901-1944) curé de Draché, de La-Celle-St-Avant et de Maillé.



Collection privée

Prisonnier de guerre en juin 1940, l'abbé Péan est libéré pour des raisons sanitaires en décembre 1940. Après avoir rejoint ses paroisses, il organise des réseaux de passage de la ligne de démarcation qui deviendront rapidement des réseaux de renseignements.

Membre de nombreux réseaux de résistance, dont Libération-Nord, il est arrêté à la sortie de la messe dominicale le 13 février 1944 et meurt sous la torture.

Enterré sous une fausse identité à Tours, son corps sera retrouvé et inhumé très solennellement à Draché en janvier 1949.

André Goupille, résistant, vétérinaire à Descartes, rappela lors de l'oraison funèbre, l'action de l'abbé Péan :

« Des recoupements nous permettent d'estimer à 2000 les personnes à qui il fit traverser la ligne de démarcation et à plus de 100 les aviateurs alliés qu'il évacua vers l'Espagne, et quand la Gestapo l'arrêta le 13 février 1944 pour accomplir la tâche qu'il s'était donnée, il devait encore convoyer près de 200 pilotes tombés dans notre sol et dissimulés dans toute la France ».



LA LIGNE DE DÉMARICATION EN INDRE-ET-LOIRE





A Loches, des réfugiés traversent la ville occupée par les Allemands, jusqu'au 12 juillet 1940.

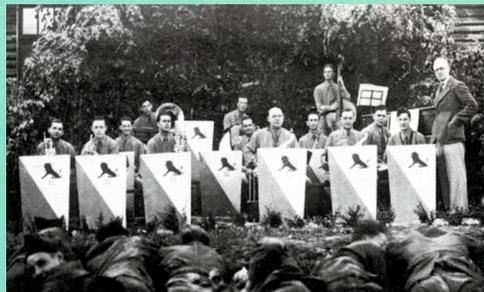
Loches : portrait d'une ville en zone libre

Le 21 juin 1940, les Allemands occupent Loches. Néanmoins, le traité d'armistice spécifiait que la ligne de démarcation qui séparait les 2 zones devait passer à 20 km à l'est de la voie ferrée Tours-Bordeaux. Après réclamation auprès du gouvernement allemand, les troupes françaises, le 12 juillet 1940, reprennent possession de la ville évacuée le matin même.

L'administration du gouvernement de Vichy

Sur le plan militaire, les services de l'état-major s'installent au palais de justice et au château, pour commander le 2^e bataillon du 32^e Régiment d'Infanterie de la 9^e division militaire de l'armée d'armistice.

Le général Mouton publie une déclaration pour informer la population « qu'il est chargé par le maréchal Pétain, président du Conseil, de prendre le commandement de l'Indre-et-Loire, et qu'il exercera son activité sur toutes les régions non occupées des départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, régions attachés administrativement à la préfecture de l'Indre ». Une présence également marquée par le défilé de la musique du 32^e R.I., qui, du donjon où elle était casernée, partait chaque dimanche matin, pour se rendre place de Verdun, où avait lieu la cérémonie du salut aux couleurs.



La musique du 32^e R.I., photographiée ici lors d'une cérémonie à Vichy.



Les soldats du 32^e R.I., chargés de contrôler les postes français de la ligne de démarcation étaient cantonnés à Loches.

Le déplacement de la ligne le 15 décembre 1940 fut aussi l'objet d'une cérémonie militaire au Grand-Pressigny, pour l'installation des troupes du 32^e R.I., cantonnés depuis juin à Preuilly-sur-Claise.

Sur le plan civil, Loches continue à jouer son rôle de sous-préfecture. Le préfet de l'Indre nomme M. Delanchy, chef de bureau, délégué à Loches, pour servir d'interlocuteur auprès des maires et des administrés.

Le Lochois, région frontière

Passeurs, Clandestins et Résistants

Bien que n'étant pas située sur la ligne, Loches joue le rôle d'une ville-frontière, de la première ou de la dernière étape avant le passage clandestin de la ligne.

En juillet 1941, Elsa Triolet, passe la ligne, près de Loches, avec Louis Aragon, pour rejoindre Paris.

Il fallait attendre l'aube...

Louis et moi regardions les étoiles au ciel et l'heure au poignet. C'est André qui nous faisait traverser la ligne de démarcation, et on pouvait lui faire confiance, il l'avait, lui, traversée déjà bien une vingtaine de fois... Une dizaine de kilomètres sur la route, à travers des villages qui nous suivaient des yeux, puis ce fut la nuit et le champ avec les étoiles au dessus. On n'y voyait pas clair dans ce crépuscule du matin, ces grisailles enveloppantes... Nous nous sommes un peu perdus dans les vignes...

Voici le poteau : la ligne est traversée ! les aboiements forcenés des chiens nous font conduire bruyante à travers un village qui commence à rosir. Nous sommes en zone occupée.

Nous devions prendre un autobus qui passait, à quelque distance de là, sur la route nationale. Entre le moment où j'ai senti une main sur mon épaule et celui où j'ai compris que cette main appartenait à un Boche en bicyclette et tout ce que cela signifiait pour nous, il y eut le temps qui se passe entre l'éclair et le tonnerre... Et tous les trois, nous étions abasourdis par la guigne : c'était parait-il le 1^{er} jour que l'on demandait les papiers sur 10 km à l'intérieur de la zone occupée ».

Elsa Triolet. Ce n'était qu'un passage de ligne. Édition Seghers, 1945.

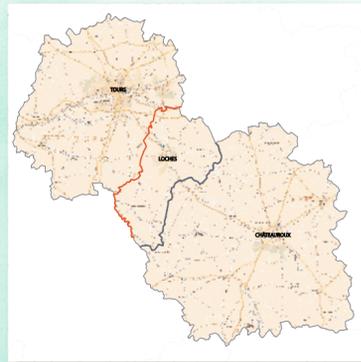
Les photographies sont extraites du livre de Bernard Briais. Une ville de province dans la guerre. Loches en Touraine. Édition Sutton, 2001.



LA LIGNE DE DÉMARCATIION EN INDRE-ET-LOIRE



L'imbroglie administratif



A partir de juin 1940, l'administration française doit se réorganiser en fonction de la ligne de démarcation. Les territoires des préfectures, des académies, des gendarmeries sont morcelés. Les habitants de la zone non occupée de l'Indre-et-Loire ne dépendent plus de Tours, mais de Châteauroux, chef-lieu du département de l'Indre. Cette situation est un casse-tête pour chaque Français, mais aussi pour l'autorité de Vichy qui cherche à marquer sa légitimité.



(ADIL, 147J16)

Carte d'identité de Charles Marchais, garde-champêtre à Charnizay, établie à Châteauroux, en 1943.



C'est la préfecture de Châteauroux, qui établit les cartes d'identité pour les habitants des communes d'Indre-et-Loire, situées en zone libre.

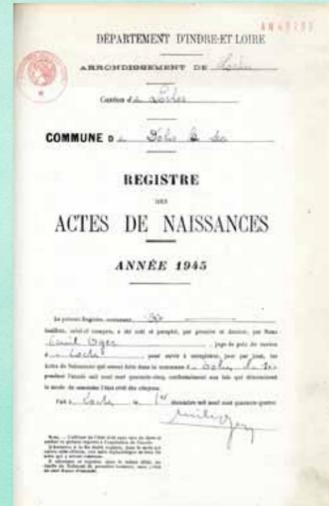
Les registres d'Etat-civil des communes, dont la mairie est en zone libre, gardent le témoignage de ce rattachement administratif à la préfecture de l'Indre, dans l'intitulé placé en 1^{ère} page.

En 1941, le registre des naissances de la commune de DOLUS-le-SEC, située en zone libre porte en haut de la page la mention : DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE. ZONE RATTACHEE AU DEPARTEMENT DE L'INDRE, qui a été remplacée en 1945 par la seule mention DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.



(ADIL, 4E97/10)

Registre d'État-civil. Dolus Le Sec. Année 1941

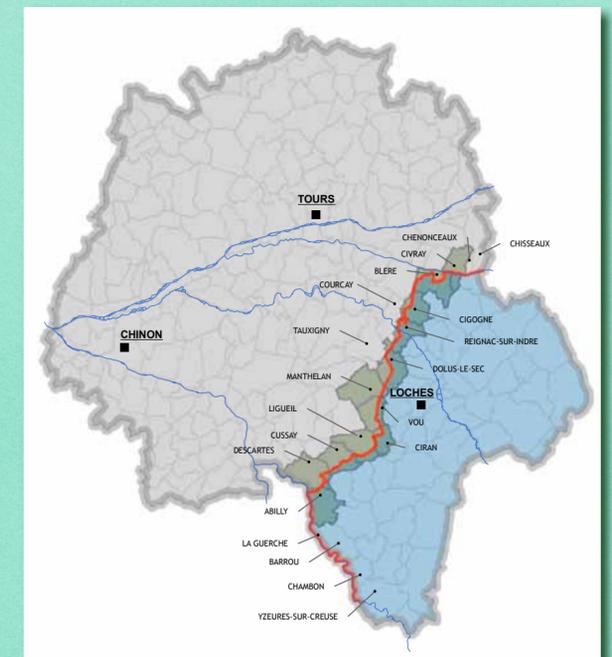


Registre d'État-civil. Dolus Le Sec. Année 1945

L'Indre-et-Loire démantelée

La ligne de démarcation partage arbitrairement le territoire de 12 communes. Il s'agit, du nord au sud, de Civray, Bléré, Cigogné, Reignac, Dolus-le-Sec, Manthelan, Vou, Ciran, Ligueil, Cussay, Descartes, et Abilly.

Des situations complexes naissent de cette décision allemande. C'est ainsi que les habitants de hameaux isolés situés dans une zone ne peuvent plus dépendre administrativement de leur mairie, située dans une autre zone. Par exemple les habitants de Vou, situés en zone occupée, sont séparés par la ligne de démarcation, de leur mairie, située en zone libre. Ils sont alors rattachés administrativement à la commune voisine de Ligueil, dont la mairie est en zone occupée.



Communes d'Indre-et-Loire divisées par la ligne de démarcation



LA LIGNE DE DÉMARICATION EN INDRE-ET-LOIRE

MAILLE
Maison du Souvenir
Touraine

Inspection académique
Indre-et-Loire

INDRE-ET-LOIRE
Département